

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ALLERAY/PROCESSION MERCREDI 23 MARS

Ordre du jour :

- 1) Concertation Autolib'
- 2) Points divers
- 3) Point sur le quartier Bague / Kandinsky

Etaient présents :

Collège des élus :

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire du 15^{ème} en charge des Conseils de quartiers Alleray/Procession et George Brassens
Hélène MACE DE LEPINAY, Conseillère de Paris déléguée à la vie locale pour les quartiers Alleray/Procession, Saint-Lambert et Pasteur/Montparnasse
Guy COUDERT, Conseiller d'arrondissement
Isabelle ROY, Conseillère d'arrondissement

Collège des habitants :

Brigitte BODILIS
Geneviève MERCIER
Alain MERCIER
Jacques AGAR

Invités :

Philippe GOUJON Député-maire du 15^{ème}
Daniel LE DOUR Ingénieur en chef de la voirie du 15^{ème}
Eric CRESPIEN Chef de la division du 15^{ème} espaces verts et environnement
Pascal DURAND Immobilière 3F
Christine HUGUES Directrice territoriale Paris habitat

Excusés :

Madeleine LE ROY LADURIE
Jean-louis VENTRE
Peter VIZARD
Père Pierre VIVARES

Louisa FERHAT accueille les participants et remercie les Conseillers pour leur travail. Elle rappelle que le renouvellement aura lieu au mois de juin.

1) Concertation Autolib'

Alain MERCIER : Plusieurs stations Autolib' de voirie, soit de 4 véhicules, seront implantées dans le quartier. Des points infos dans lesquels l'abonnement pourra être souscrit seront construits. Il insiste sur les emplacements qui manquent de praticité : 2 rue Fourcade, serait mieux vers la place de la Convention ; 1 rue Saint-Amand, serait préférable après la rue de Nanteuil ; celui de la rue de la Procession serait appréciable rue Paul Barruel/Sainte Félicité, à la place des baraques de chantier actuelles. L'emplacement 47 rue de Vouillé semble idéal. Les Conseillers de quartier proposent un autre emplacement rue de Vaugirard au niveau du Commissariat.

Questions et réflexions : Quand les baraques de chantier seront-elles enlevées ? L'emplacement proposé par les Conseillers ne fait-il pas double emploi avec celui au n°54 dans un autre quartier ? Quel est l'état du dossier ? Les emplacements regroupent combien de places ?

Réponses aux questions : **Alain MERCIER** : Les baraquements devraient être retirés en février 2012. Les propositions d'emplacements des Conseillers ne sont que des idées et sont à approfondir.

Daniel LE DOUR : Le projet Autolib' est piloté par le Syndicat Mixte Autolib'. La Mairie et les services de voirie n'interviennent qu'à titre technique ; il faut vérifier que les emplacements puissent recevoir l'électricité et des branchements téléphoniques. Les emplacements sont pensés selon un maillage spatial et sont implantés près des carrefours. Ils peuvent encore être modifiés légèrement, un certain nombre était prévu dans le contrat. Les réflexions sont prises en compte. Le marché a été attribué au groupe Bolloré.

Isabelle ROY : La Ville de Paris a lancé la concertation en 2009, Annick Le Petit, Adjointe au Maire de Paris en charge des transports et Présidente du Syndicat Mixte, a souhaité consulter les Mairies d'arrondissements. Des évolutions peuvent avoir lieu, motivées par des contraintes techniques.

Guy COUDERT : Beaucoup d'emplacements étaient prévus dans des zones de quartier de stationnement résidentiel, il était nécessaire que les Conseillers proposent des emplacements moins gênants.

Daniel LE DOUR : Chaque emplacement de voirie proposera 4 Autolib' prenant la place de 4 voitures. Des points info, construits sur les trottoirs, ne seront pas disponibles à chaque emplacement.

Philippe GOUJON : La mise en place du système a été décidée par la Mairie de Paris, il souhaite que cela fonctionne. Il a voulu que la concertation soit la meilleure possible. De nombreuses réunions avec les élus, les associations et les Conseillers ont été organisées. Ces dernières années, l'arrondissement a perdu environ 1000 places de stationnement pour des raisons diverses, Autolib' en supprime encore. Il serait souhaitable qu'il y ait plus d'emplacements en sous-sol. Exceptées les zones sanctuarisées, les places de livraisons sont utilisables la nuit de 20h à 7h depuis le 1^{er} janvier 2011.

2) Points divers :

Jacques AGAR fait le bilan du Conseil de quartier. Le Conseil s'est divisé en trois groupes : propreté, voirie/circulation et culture. Membre du groupe voirie, il revient sur les actions réalisées dans ce domaine. Les arrêts des bus 88 et 95 rue Dutot notamment ne sont pas pratiques, les trottoirs y sont trop exigus. L'aménagement a été demandé. L'arrêt du 95 rue de la Procession a été refait à leur demande, les riverains en sont satisfaits.

Rue Paul Barruel/rue de la Quintinie, des feux de signalisation et des ralentisseurs étaient souhaités afin de réduire la dangerosité du lieu. Des coussins berlinois vont être installés et le Conseil continue tout de même à demander un feu rouge afin de mieux relier les différentes parties du quartier. Des dégradations sur des voies de circulation, pouvant gêner piétons et véhicules, ont été notés. Des améliorations sont visibles rue Bargue, et la chaussée de la rue Plumet a entièrement été refaite. Il remercie les services de voirie pour leur attention et leur travail.

Alain MERCIER : Le groupe de travail propreté a rédigé un constat, une fiche de recensements des points noirs et a mené des actions collectives. Des panneaux de sensibilisation pour les chiens et les encombrants ont été installés. Ils ont participé aux manifestations du service propreté et aux OCNA, manifestations ponctuelles de répression et sensibilisation. Le Conseil a régulièrement rencontré les services de propreté.

Le Conseil a participé en juillet 2009 à une fête de quartier place Kandinsky, et en a organisé une square Necker en juin 2010, pendant laquelle étaient présentés les métiers anciens et plusieurs concerts. Une tombola avec de nombreux lots à gagner avait été organisée.

Le Conseil a lancé un site Internet qui n'a pas fonctionné. Un espace jeux d'enfants a été créé au square Allera/Procession. Les places de Falguière et d'Allera ont été rénovées, une fontaine va être posée place d'Allera. Des travaux d'éclairage ont été réalisés place d'Allera et rue Saint-Amand. Il remercie les adjoints au Maire qui ont été présents à chaque fois et qui ont soutenu le Conseil.

Louisa FERHAT fait un point sur le budget. Le Conseil de quartier dispose de 8264€ de budget d'investissement par an, soit 24 792€ pour les trois ans. Le budget a été utilisé comme suit :

-Panneaux d'information : 430€

-Fontaine installée début avril place d'Allera : 11 083,77€

-Jeux dans le square Procession : 29 986,42€

-Coussins berlinois Paul Barruel : 21 033,65€

Total de 62 533 €. Le reliquat provenant du précédent Conseil a été utilisé. La Mairie n'était pas tenue de reverser les sommes non utilisées, le Maire a souhaité les allouer dans la mesure où des projets le justifiaient.

-Impression des affiches/frais de fonctionnement : 300€. Le budget de fonctionnement n'est pas reporté. Il reste 3006 € afin d'organiser la fête du Conseil de quartier.

1) Point sur le quartier Barque/Kandinsky

Louisa FERHAT indique que de nombreuses réunions sur le sujet ont été organisées avec les élus et responsables de 3F et Paris habitat. Ils ont essayé d'avancer le plus vite possible.

Philippe GOUJON a estimé dès son élection que la requalification du secteur était un sujet prioritaire. C'est un projet de longue haleine qui nécessite des études urbanistiques et architecturales. Il faut modifier l'urbanisme vieillissant de cette réplique sur dalle du front de Seine. Des efforts ont été faits par 3F et Paris Habitat pour rénover des ensembles immobiliers. Il faut aller au-delà et redessiner le quartier. De nombreuses réunions ont été menées car il fallait établir la propriété des espaces publics. La place Kandinsky est divisée entre plusieurs propriétaires : Mairie, Paris Habitat... Afin de connaître la propriété de chaque ensemble, il a fallu faire appel au notaire de la Ville qui est remonté jusqu'en 1880. Les propriétaires eux-mêmes ne sachant pas nécessairement qu'ils l'étaient, cela explique les défauts d'entretien. Désormais le travail concret d'aménagement va pouvoir commencer. Certaines choses ont déjà été faites. La DEVE a récupéré l'espace derrière le gymnase Falguière et a sécurisé les jardinières. Les colonnes du marché et son préau vont être rénovés, les passerelles enlevées. Il souhaite entendre les idées des habitants et a demandé à Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris, d'inscrire le projet comme étant prioritaire. Les travaux étant importants, il sera nécessaire de faire une série de réunions afin de les coordonner. Le Conseil de quartier sera associé aux différentes étapes de concertation. Il est optimiste et lance la requalification globale dès maintenant de Kandinsky jusque Vigée Lebrun, Platon, Falguière, Maillol et Dalpayrat. Une centaine de caméras de vidéo protection vont être placées dans l'arrondissement, dont certaines rues Falguière et Barque entre mai et décembre.

Louisa FERHAT : Un gros travail a été mené en Mairie, des changements sont déjà visibles. Le jardin attendant à la place Kandinsky a été nettoyé.

Eric CRESPIAN : Seule une partie de l'espace derrière le gymnase était entretenue et la jardinière était un lieu de déjections canines. La DEVE a tout nettoyé et a replanté la jardinière après l'avoir mise en sécurité. Il est envisagé d'en faire un jardin partagé, espace destiné à créer des liens sociaux au travers du jardinage. Le jardin doit être pris en charge par une association de riverains qui ouvrira l'espace au public. Un jardin partagé est aussi envisagé devant le Conservatoire. De nombreux espaces méritent d'être requalifiés. S'ils appartiennent à la Ville, la DEVE intervient forcément.

Daniel LE DOUR : La convention de 1973 concernant la place Kandinsky indique que celle-ci se divise entre le bailleur social et la ville. Le service Développement économique serait prêt à financer la remise en état des sols. La Ville va récupérer une partie de la Villa la Fresnaye et la remettre en état. Au croisement des rues Paul Barruel/Quintinie des aires de stationnement vont être aménagées, des coussins berlinois en revêtement bitumineux vont être posés pendant les vacances de Pâques.

Christine HUGUES : indique qu'il est prévu de réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage. Deux locaux vides rue Bargue vont être occupés et ramener de la vie. Le local au niveau du 48 sera repris par Foranim dès le 15 avril. L'ancien local Rent a Car est actuellement fermé pour désamiantage. Les SDF qui étaient sur la dalle ont été pris en charge par l'association Aurore.

Pascal Durand 3F est propriétaire de plusieurs ensembles immobiliers dans le quartier. Ils ont déjà fait des travaux notamment rue Anselme Payen et rue d'Alleray.

Question et réflexions : Une habitante indique que le toit du gymnase, rue Falguière, n'est pas propre et qu'il sert de déchetterie, l'odeur est devenue insoutenable. Un membre de l'association des locataires du 47 rue Bargue fait part de son mécontentement. Cet espace est oublié du projet prioritaire. Paris Habitat a nettoyé l'endroit à ses frais mais aucune réhabilitation n'a été faite. Pourquoi le droit de préemption n'a-t-il pas été invoqué? La dalle accuse de nombreux passages, son état est devenu dangereux pour les habitants. Des travaux n'y sont pas prévus avant 2013, il faut néanmoins sécuriser l'endroit. L'association voudrait être associée aux réunions.

Le Centre des Arts de la Scène indique qu'avec le soutien de la Mairie, il organise avec ses 500 adhérents du 7 au 26 juin le festival des Quinze Cent Coups. 50 événements dont 45 gratuits se dérouleront dans 15 lieux différents du 15^{ème}. Des actions sont réalisées tout au long de l'année et le Centre voudrait occuper le local Rent a Car. Chacun est le bienvenu au Centre. Il remercie le Maire pour son soutien.

Une autre habitante du 47 rue Bargue remercie le Maire. Depuis son arrivée, de nombreux problèmes de sécurité ont été résorbés. Elle travaille régulièrement avec Louisa Ferhat et constate les progrès, bien que ceux-ci ne soient pas aussi rapides qu'escomptés.

Réponses :

Louisa FERHAT : Le problème du gymnase est noté, elle en avisera M. Loriau Adjoint au Maire du 15^{ème} chargé du Sport. Elle indique qu'elle-même et les représentants de la Mairie sont sur le terrain malgré les contraintes de chacun. 2013 concernera la villa La Fresnaye, auparavant la rue Bargue va être cimentée. Ils vont essayer d'avancer le plus rapidement possible afin de satisfaire les gens.

Philippe GOUJON félicite l'habitante pour son implication et précise que l'ensemble du quartier va faire l'objet de la requalification, son discours n'ayant souligné que quelques opérations. Il est présent pour entendre le ressenti des habitants et leurs propositions. La préemption n'était pas nécessaire, tout appartient plus ou moins à la Ville. C'est une question juridique donc des années ont été nécessaires avant de trouver la Direction responsable de chaque lieu.

Louisa FERHAT : Beaucoup de choses ont déjà été rénovées dans le quartier : place d'Alleray, place Falguière, rue Dutot. De nombreuses réunions ont été organisées, il en sera de même à l'avenir afin d'établir un programme des travaux. Les informations seront données aux habitants au fur et à mesure. Les choses ne se font pas aussi rapidement que souhaité. Elle remercie Hubert Martinez adjoint à la Sécurité pour son travail. Elle tente de résoudre les problèmes dès qu'elle en est avertie.

Christine HUGUES : Des travaux de nettoyage vont de nouveau être menés aux frais de Paris Habitat une à deux fois dans l'année. Jusqu'alors l'espace n'était pas entretenu.

Pascal DURAND : précise que 3F n'est présent que sur la rue Anselme Payen et non Bargue.

Louisa FERHAT demande à ce que le côté du Conservatoire soit nettoyé par 3F.

Philippe GOUJON : Soit Paris Habitat soit 3F doivent nettoyer. Il demande à ce que les habitants fassent part de leurs idées sur certaines questions, dont les suivantes : Passerelles supprimées ? Maintient-on le préau du marché ? Le déplace-t-on ? Quel aménagement pour la place Kandinsky ?

Isabelle ROY : La Mairie de Paris prendra ses responsabilités, notamment budgétaires. Depuis la déconcentration des compétences, la propreté est la compétence des Mairies d'arrondissement. Cette réunion est la dernière avant le renouvellement. Elle remercie les Conseillers pour leur travail. Le point sur le budget, la transparence étant un principe démocratique, est important, il devrait être fait chaque année. Le groupe de gauche en a présenté le vœu au Conseil d'arrondissement, il a été adopté. De même le dialogue pourrait être favorisé par un plus grand nombre de réunions.

Louisa FERHAT : Les sommes ont toujours été indiquées, elles apparaissent dans le petit livre vert à disposition des Conseillers. Il est plus facile de présenter le budget en fin de mandat, elle choisira avec le prochain Conseil ce qu'il en sera. Trois réunions publiques par an sont organisées, le travail étant bénévole, il apparaît difficile d'en faire plus.

Geneviève MERCIER : La fête de quartier se déroulera square Necker le samedi 4 juin, après midi. Le thème sera celui des talents du quartier. Un concours de gâteaux sera organisé. De nombreux commerçants s'y associant, des lots tout aussi nombreux sont à gagner.

Louisa FERHAT remercie les commerçants, les Conseillers et les habitants. Elle les appelle à être candidats lors du renouvellement.